



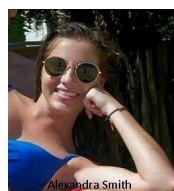
[Mamy Rakotoarivelo](#) , bras droit de Marc Ravalomanana, à l'apogée de la société Tiko, a été retrouvé mort, ce matin du 28 juillet 2017, dans son domicile sis à Ankadifotsy. Il se serait tiré dans la tête. Étrangement, Une femme de chambre ("mpanampy vavy"

) à son service affirme avoir entendu deux coups de feu

. Encore un mystère à élucider car il est impossible de se tirer une seconde balle dans la tête. Mais, quoi qu'il en soit, il est bien mort et reposera à jamais dans son

[Talata Volonondry ancestral](#)

Ce 5è suicide aura été le bon pour Mamy Rakotoarivelo. Mais pourquoi voulait-il mettre, à tout prix, fin à sa vie terrestre, depuis son divorce avec Juliana Andriambelo?



27/11/2015 - Gazety Ha Tanindrazana
Maty tampoka tany Paris Frantsa omaly maraina i Alexandra Smith, fofombadin'i Mamy Rakotoarivelo.
Nanamafy ny namamirina izany ity filohan'ny kongresin'ny Tetezamita teo aloha ity rehefa nitafana fofy tamin'ny alalan'ny antso an-tanany. Toy nety niresaka betsaka manodina izao fahafatesana tampoka izao isoa ny tenany. Araka ny eto nambarany tamin'ny fihainan'Atoa Mamy Rakotoarivelo farany tamin'ny mpanaso gasy tao an-tanany dia ny velana febrary tena 2015 no tsika hanabotsoana ny fahasamiana ny fanambadian'ny ireo no izao i Alexandra nandao ny tany tampoka tao anatin'ny fahatany izao.
Tsihaina fa i Alexandra Smith no fofombadin'Atoa Mamy Rakotoarivelo nampahafantany ny fihazamonina tamin'ny fomba ofisialy tamin'ny nisarahany tamin'i Juli ana Andriambelo, tale jeneralin'ny gasy Ili o Madagasikara izay vadin'ny fahatany.
Andy Ratsvo

Rappelons que Mamy Rakotoarivelo -alors Directeur général de la MBS (Malagasy Broadcasting System) appartenant à Marc Ravalomanana-, lui-même, a vécu une tragédie aussi tragique qu'inattendue. En effet, l'Anglaise Alexandra Smith, la fiancée qu'il allait épouser en février 2016 -il l'avait lui-même annoncé à des journalistes, à son domicile, en novembre 2015-, trouve la mort à Paris, le 26 novembre 2015. Jusqu'ici, nul ne connaît les circonstances exactes de cette disparition subite.



Dès le début d'après-midi de ce 28 juillet 2017, les gens ont commencé à s'agglutiner devant le portail du domicile de Mamy Rakotoarivelo, sis à Ankadifotsy

Pour en revenir à la triste nouvelle du jour, ce qui suit a été rédigé par Mamy Rakotoarivelo lui-même, le soir du 27 juillet 2017, la veille de son suicide annoncé, donc.

« Je voudrais me confier à mes amis sur fb de mes soucis graves actuels comme dit l'adage malgache: «□ Alahelo tsy ambara havana, hono, mbola zakan'ny tompony ihany□ ». Et comme je ne le supporte plus, je me confie à vous sur les deux points suivants:

1) Comme la plupart d'entre vous le savent, j'ai divorcé de ma femme Juliana Faralalao ANDRIAMBELO en 2004. La grosse du jugement du tribunal stipule bien le partage

moitié/moitié des biens communs. Ce partage n'a été fait qu'en 2016 pour diverses raisons. Après une entrevue avec M. le Procureur Général, il a été décidé que ce partage serait fait à l'amiable.

Tout s'est fait tranquillement jusqu'au partage des bons de caisse anonymes. Je tiens à signaler que j'étais le DG de Midi Madagasikara S.A. de 1994 à 2002 et j'en ai fait rentrer de l'argent dans la société, d'autant que j'ai créé Midi Turf qui s'est vendu par centaines de milliers d'exemplaires par jour de 1997 à 1999, et j'ai créé aussi Gazetiko qui est devenu le premier quotidien de Madagascar.

Avant d'intégrer Midi Madagasikara, j'ai convenu avec ma belle-mère, Mme Marthe Rajaofera ANDRIAMBELO, actionnaire majoritaire de la société, que les bénéfices seraient répartis moitié/moitié. Et comme je l'ai souligné plus haut, l'argent coulait à flots, bien que ma belle-mère était réticente à la création de Midi Turf et de Gazetiko. D'ailleurs, j'aurais pu faire imprimer ces deux journaux ailleurs.

Toutes nos parts de bénéfices, je les ai confiées à ma femme qui les a placées en bons de caisse anonymes. Lors du partage des biens, il était légitime que je prenne une partie des bons de caisse anonymes. Après une grosse bagarre, mon ex femme a accepté de me donner un milliard de fmg qu'elle allait me donner en fonction de ses possibilités immenses par ailleurs.

C'est là que les problèmes sont apparus parce que depuis l'accord intervenu fin décembre

2016, elle ne m'a donné en tout et pour tout que moins de 50 millions de fmg. Je lui ai demandé à plusieurs reprises de me donner 200 millions de fmg pour m'acheter une voiture mais à chaque fois, elle me disait qu'elle n'avait pas d'argent. Comme là, elle part au Canada en vacances, elle ne pouvait plus dire qu'elle n'avait pas d'argent. Et pourtant, lorsque j'ai demandé 25 millions de fmg, j'ai dû faire des pieds et des mains avant de les obtenir. J'ai même dû accepter de renoncer au reliquat de 950 millions de fmg mais c'est du blabla que j'ai accepté de signer comme ça et là, je persiste et signe qu'elle me doit encore 950 millions de fmg. Au cas où il m'arrive quoi que soit, elle devra s'en acquitter auprès de ma sœur, Misaharivoloniaina Razakahajaina RASOLOFO.

2) J'ai confié une grande partie de la vente des montres de luxe résultant du partage des biens à ma copine de l'époque, ANDRIANIVOSON Tiavina Corinne (plus connu sur fb sous le pseudo de Corinne Asmiël).

Début mai, je lui ai demandé de me rendre les cent millions de fmg restants. Sa mère, Nirina RAJOELSON, m'a proposé de les faire tourner avec des vendeurs de pierre et d'en tirer le double après. Ne voyant pas l'argent venir au bout d'un mois et demi, j'ai râlé et elles m'ont demandé de patienter jusqu'au jour où elles m'ont appelé pour me dire soit disant qu'elles se sont fait prendre les cent millions de fmg par un pickpocket.

Et elles ont attendu plus de deux mois pour me le dire. Je crois plutôt qu'elles ont plutôt utilisé l'argent pour autre chose. Elles aussi me doivent cette somme **et dans le cas où il m'arriverait quelque chose**, elles devront s'en acquitter auprès de ma sœur susnommée.

Voilà les problèmes qu'il fallait que j'évacue auprès de vous, chers amis de Facebook et je vous remercie de votre attention et de votre compréhension. Je sais que quelques uns d'entre vous me prendront pour un fou mais j'ai toujours été trop honnête au point d'être naïf ».

Recueillis par Jeannot Ramambazafy - 28 juillet 2017

Curieusement, le compte facebook au nom de Corinne Asmiël a été fermé, peu de temps après l'annonce du décès de Mamy Rakotoarivelo. Par ailleurs, Cette Corinne-là a participé au clip vidéo d'Arione Joy et de Rak Roots. Une femme très... fatale:





...été récupéré dans les archives d'un facebooker:

